FICHE DE CONSEILS SUR L'IMPÔT SUR LE REVENU DES PARTICULIERS

1. Produis une déclaration de revenus même si tu ne dois pas d'impôt ou tu n'as pas gagné de revenu

- La déclaration est aussi une demande de paiements gouvernementaux, comme le crédit pour la taxe de vente.
- Pour en savoir plus, visite : www.ontario.ca/declarationderevenus

2. Découvre ce qu'il y a de nouveau dans la déclaration de revenus

- La déclaration de revenus peut changer tous les ans. Connais-tu les changements récents qui te concernent?
- Pour en savoir plus, visite : www.canada.ca/impots-preparez-vous

3. Obtiens de l'aide gratuite pour produire ta déclaration de revenus

- Des comptoirs d'impôt gratuits sont mis sur pied pour les personnes qui gagnent un revenu modeste et dont la situation fiscale est simple.
- Pour en savoir plus, visite : https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/campagnes/aide-gratuite-pour-vos-impots.html

Trouve des programmes de prestations et une estimation de tes crédits d'impôt

- Pour en savoir plus, visite :
 - o www.ontario.ca/prestationspourlesparticuliers
 - o www.canada.ca/prestations

5. Demeure informé sur les nouveaux programmes

- Abonne-toi aux alertes par courriel de l'Ontario pour obtenir de l'information sur l'impôt des particuliers, les crédits et les prestations.
- Pour en savoir plus, visite : www.fin.gov.on.ca/fr/alerts.html